

Explosion de la précarité étudiante à la rentrée 2025

Selon l'enquête annuelle de l'UNEF, à la rentrée 2025, le coût de la vie étudiante a augmenté de 807 euros, pour se loger, se nourrir, se déplacer, se chauffer, etc. Une hausse importante, dont les conséquences se révèlent catastrophiques pour les étudiant·es, de plus en plus précarisé·es.

Par **HANIA HAMIDI**, secrétaire générale de l'UNEF

Pour la vingt et unième année consécutive, l'UNEF publie son enquête annuelle sur le coût de la vie étudiante et les chiffres de cette rentrée 2025 sonnent l'alarme : avec une augmentation de 4,12 %, soit 807 euros de dépenses supplémentaires par an, la précarité étudiante explose. Plus aucune ville étudiante ne permet désormais de vivre avec moins de 1 000 euros par mois.

Cette progression confirme une tendance catastrophique : depuis 2017, le coût de la vie étudiante a explosé de 31,88 %. Le reste à charge mensuel moyen d'un·e étudiant·e s'établit désormais à 1 226 euros, un montant inaccessible.

Cette précarité contraint des milliers d'étudiant·es à faire des choix impossibles : près d'un·e étudiant·e sur deux saute des repas par manque de moyens, l'alimentation étant devenue la principale variable d'ajustement.

EXPLOSION DES INÉGALITÉS TERRITORIALES

Le logement représente plus de 50 % du budget étudiant, avec une hausse moyenne des loyers du parc privé de 2,46 %. Même dans les résidences du Crous, censées offrir une tarification sociale, l'augmentation atteint 3,26 %. Ce dégel des tarifications sociales, décidé en 2024, précarise toujours plus les plus précaires.

Les inégalités territoriales explosent : Paris culmine à 1 626,76 euros de budget mensuel total, contre 1 073,06 euros à Limoges, ville où étudier coûte le moins cher. L'écart de 553,70 euros entre ces deux villes illustre les fractures géographiques qui conditionnent désormais l'accès aux études supérieures.

L'augmentation des prix de l'alimentaire et de l'énergie pèse lourdement. Les transports représentent une charge qui flambe : les étudiant·es non boursier·ères doivent déboursier 2,44 % de plus qu'en 2024, soit 272,36 euros en moyenne annuelle. Ces inégalités reflètent les choix politiques des collectivités territoriales, et le mépris des politiques envers la jeunesse.

La CVEC atteint désormais 105 euros pour cette rentrée 2025, soit une augmentation de 16,67 % depuis sa création en 2018. Cette taxe,

censée financer la vie étudiante, apparaît de plus en plus comme un moyen de pallier le désinvestissement de l'État dans l'enseignement supérieur, sans amélioration des conditions d'études.

MISE EN PROTECTION SOCIALE DE LA JEUNESSE

Au-delà de l'augmentation de 2025, nous redoutons que le coût de la vie soit encore davantage affecté par le gel des aides sociales en 2026 ainsi que par leur suppression pour les étudiant·es étranger·ères. Le gel et la suppression des aides sociales comme l'aide personnalisée au logement (APL) menacent directement les étudiant·es. Il s'agit pourtant de la seule aide que toutes et tous les étudiant·es peuvent toucher indépendamment du revenu de leurs parents. Face à la hausse continue des loyers, le gel de l'APL enfoncera des milliers d'étudiant·es dans la précarité.

Face à cette situation inacceptable, l'UNEF réaffirme ses revendications urgentes : la création d'une véritable mise en protection sociale de la jeunesse et d'une allocation d'autonomie universelle à hauteur du seuil de pauvreté.

Nous exigeons également la suppression de la CVEC, la généralisation des repas à 1 euro dans tous les Crous pour l'ensemble des étudiant·es, le gel des loyers, ainsi que la hausse de l'APL, et la gratuité des transports pour toutes et tous les étudiant·es. Enfin, un plan ambitieux de construction de logements sociaux étudiants est indispensable pour répondre à la crise du logement. ■

Nous redoutons que le coût de la vie soit encore davantage affecté par le gel des aides sociales en 2026.

Par rapport à 2024, les transports ont augmenté de 2,44 %, soit une dépense supplémentaire de 272,36 euros pour les étudiant·es non boursier·ères.



© Justin Hamilton / Pixels